

Desjardins Société de placement apporte des modifications à sa gamme de fonds communs de placement

Montréal, 23 juillet 2026 – Desjardins Société de placement inc. (« DSP »), le gestionnaire des Fonds Desjardins, annonce des changements à sa gamme de fonds communs de placement. Dans le cadre de la révision périodique de ses offres et produits de placement, DSP peut procéder à des ajustements de certains fonds, notamment par des fusions ou des fermetures. Ces changements visent à simplifier la gamme, à optimiser la gestion des portefeuilles et d’offrir une solution de placement mieux adaptée aux besoins en constante évolution des membres, de la clientèle et des investisseurs.

Ces changements, décrits en détail ci-dessous, incluent la fusion de deux Fonds Desjardins ainsi que la fermeture et la dissolution de certaines catégories de parts et de certains Fonds Desjardins. DSP annonce également des changements aux stratégies de placement du Fonds Desjardins Obligations opportunités.

- **Fusion du Fonds Desjardins Croissance de dividendes avec le Fonds Desjardins Actions canadiennes de revenu**

DSP prévoit fusionner le Fonds Desjardins Croissance de dividendes (le « Fonds cédant ») avec le Fonds Desjardins Actions canadiennes de revenu (le « Fonds recevant ») après la fermeture des bureaux à 16 h 00 (heure de l’Est), le ou vers le 13 novembre 2026 (la « date de fusion »). Il ne sera donc plus possible pour les porteurs de parts du Fonds cédant d’acheter ou d’échanger des titres du Fonds cédant à compter de 16h (heure de l’Est) le ou vers le 12 novembre 2026, soit le jour précédant la date de la fusion.

La fusion a été approuvée par le Comité d'examen indépendant des Fonds Desjardins et constituera un échange admissible avec report d'impôt. Les porteurs de parts concernés par cette décision seront avisés au moins 60 jours avant la date de fusion. À la suite de la fusion, les porteurs de parts du Fonds cédant deviendront des porteurs de parts du Fonds recevant.

En prévision de cette fusion, le Fonds cédant sera fermé à tout nouvel investisseur à compter de 16 h 00 (heure de l'Est) le ou vers le 24 août 2026.

- **Fermeture et dissolution de certains Fonds Desjardins**

DSP annonce son intention de dissoudre le Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2026 et le Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial après la fermeture des bureaux à 16 h 00 (heure de l'Est) le ou vers le 27 novembre 2026 (la « date de dissolution »).

Les porteurs de parts auront le droit de faire racheter ou d’échanger leurs parts des Fonds susmentionnés jusqu’à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Les porteurs de parts concernés par cette décision seront avisés au moins 60 jours avant la date de dissolution.

En prévision de ces changements, les Fonds seront fermés à tout nouvel investisseur et à tout investissement additionnel, à l'exception des investissements par versements périodiques, et ce, à compter de 16 h 00 (heure de l'Est) le ou vers le 24 août 2026.

- **Fermeture et dissolution de certaines catégories de parts de Fonds Desjardins**

DSP annonce son intention de procéder à la dissolution de certaines catégories de parts de Fonds Desjardins décrites dans le tableau ci-dessous (collectivement, les « parts dissoutes ») après la fermeture des bureaux à 16 h 00 (heure de l'Est) le ou vers le 27 novembre 2026 (la « date de dissolution »).

FONDS DESJARDINS	CATÉGORIES DE PARTS DISSOUTES
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	PM
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	PM
Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique	PM
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	PM
Fonds Desjardins Actions mondiales croissance	PM
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	PM
Fonds Desjardins Infrastructures mondiales	PM
Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés	A, K, C, F et D
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	A, K, C, F, D et W
Portefeuille Desjardins SociéTerre Conservateur	Z4
Portefeuille Desjardins SociéTerre Équilibré	Z5

Les porteurs de parts auront le droit de faire racheter ou d'échanger leurs parts jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Les porteurs de parts concernés par cette décision seront avisés au moins 60 jours avant la date de dissolution.

En prévision de ces dissolutions, les parts dissoutes seront fermées à tout nouvel investisseur et à tout investissement additionnel, à l'exception des investissements par versements périodiques, et ce, à compter de 16 h 00 (heure de l'Est) le ou vers le 24 août 2026.

- **Changement aux stratégies de placement du Fonds Desjardins Obligations opportunités**

DSP annonce la modification des stratégies de placement du Fonds Desjardins Obligations opportunités afin d'ajuster le seuil applicable aux investissements dans des obligations à rendement élevé, lequel sera abaissé de 30% à 5%. L'objectif fondamental de placement et le niveau de risque du Fonds demeureront inchangés.

Les changements mentionnés ci-dessus seront effectués sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires. DSP se réserve le droit de suspendre ou de reporter à une date ultérieure la mise en œuvre de l'un ou l'autre de ces changements.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le groupe financier coopératif le plus important au Canada et le huitième au monde, avec un actif de 524,3 milliards de dollars au 31 mars 2026. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediaworld. Il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant au nombre des institutions bancaires les plus solides au monde

selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

À propos de Desjardins Société de placement inc.

DSP, gestionnaire des Fonds Desjardins et des Fonds négociés en bourse Desjardins, figure parmi les principales sociétés de fonds d'investissement du Canada, avec 56,7 milliards de dollars canadiens sous gestion au 31 mars 2026. DSP offre un large éventail de fonds d'investissement aux investisseurs canadiens et se distingue dans l'industrie, entre autres par ses gestionnaires de renommée mondiale qui représentent plus de 20 sociétés de gestion de portefeuille autour du monde. De plus, DSP est l'un des acteurs les plus engagés dans la promotion et l'avancement de l'investissement responsable au Canada.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos ainsi que la marque SociéTerre^{MD} sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Relations publiques, Mouvement Desjardins
514 281-7000 ou 1 866-866-7000, poste 5553436
media@desjardins.com